IA Enjeux incertitudes et perspectives

Lucie DENIS

La CFDT Bretagne remercie les rapporteurs, Michel Francomme et Frédéric Le Gouil, la Cheffe de pôle Virginie Gicquel, ainsi que les membres de la Commission 3 et son président, pour le travail réalisé sur cette étude.

Depuis 2022, le développement de l'intelligence artificielle s'accélère. Pour la CFDT, nous ne sommes ni dans le refus de la technologie, ni dans l'enthousiasme sans réserve. Nous sommes dans une démarche de lucidité et de maîtrise collective.

L'IA peut être une opportunité pour améliorer le travail, mais elle peut aussi entraîner des suppressions ou transformations d'emplois, une intensification du travail, davantage de surveillance et de nouvelles inégalités.

C'est pourquoi, pour la CFDT, le déploiement de l'IA doit être anticipé, négocié et accompagné.

Pour la CFDT, la formation doit être accessible à toutes et tous. Il ne faut pas que l'IA creuse davantage les inégalités entre les salariés. Chacun doit pouvoir comprendre ces outils, leurs possibilités, mais aussi leurs limites. Cette formation doit relever de la responsabilité de l'employeur et s'inscrire dans le temps de travail.

Pour la CFDT, il faut anticiper les transformations des métiers et des emplois. Nous devons identifier les métiers qui vont évoluer, accompagner les salariés concernés et prévoir les formations et reconversions nécessaires. Il ne faut pas attendre que les restructurations soient engagées pour agir.

Pour la CFDT, il faut renforcer le dialogue social. Les salariés et leurs représentants doivent être associés en amont au déploiement des outils d'IA. Il faut pouvoir discuter de leur utilité, de leurs conséquences sur le travail, les emplois, les compétences et les conditions de travail.

Pour la CFDT il faut maintenir l'humain au centre des décisions. Une décision concernant un salarié ne doit pas être abandonnée à un algorithme. Les systèmes d'IA doivent être transparents, traçables et permettre une intervention et un recours humains.

Pour conclure il ne faut pas oublier d'intégrer pleinement l'enjeu environnemental. La consommation d'énergie, d'eau et de ressources liée à l'IA doit être prise en compte dans les choix publics et professionnels. Tout ce qui est techniquement possible n'est pas nécessairement utile ou souhaitable.

Pour la CFDT Bretagne, l'enjeu est donc de faire de l'IA un outil au service du travail et du progrès social, et non un outil de substitution ou d'intensification du travail.

La Bretagne doit se donner les moyens d'anticiper ces transformations, de former ses citoyens et ses travailleurs et de préserver ses capacités d'action et de décision.

Le progrès technologique n'est pas automatiquement un progrès social. C'est par le dialogue social, la formation et la régulation que nous pourrons faire de ces transformations un véritable progrès pour toutes et tous.

Je vous remercie.